

## ÉDITO



Mesdames,  
Messieurs,

L'année 2023 s'avère délicate car nous traversons une période contrainte et compliquée et, c'est dans ce contexte que nous avons, en début d'année, élaboré le budget communal.

La hausse des coûts de l'énergie, la hausse des coûts en général vont fortement impacter nos dépenses de fonctionnement.

Ayant anticipé ces événements courant 2022 et ayant compté sur la responsabilité et le civisme de tous les utilisateurs des bâtiments et structures publics, pour être vigilant sur l'utilisation de l'éclairage, du chauffage et des fluides en général, nous avons pu contenir les hausses substantielles qui se présentaient à nous. Un grand merci à chacun. Nous poursuivrons cette démarche en 2023 en amplifiant davantage nos efforts afin de maintenir notre politique d'investissement nécessaire pour toujours améliorer le cadre de vie et les conditions d'accueil dans notre ville. Nous poursuivrons en 2023 nos investissements, que ce soit dans le secteur des réseaux, des voiries, des bâtiments ou de l'aménagement urbain, au même rythme et toujours sans augmentation du taux de la fiscalité communale. Le milieu associatif sportif et culturel, notre jeunesse et nos aînés, acteurs forts au sein de notre commune pourront toujours compter sur notre soutien.

Les prochaines réalisations se veulent ambitieuses et exemplaires.

Je vous laisse découvrir la caillotine, qui vous dévoilera l'avancée des projets.

Je vous en souhaite une très bonne lecture. À très vite.

### Arnaud RAYMOND

Maire de Rosières

Conseiller communautaire délégué  
de Troyes Champagne Métropole

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE BÂTIMENTAIRE

La municipalité a engagé différentes actions pour accompagner notre collectivité dans la transition énergétique. Les solutions immédiates ont été menées, notamment les modes d'utilisation, le remplacement des éclairages des bâtiments en led, et cette année le remplacement partiel des éclairages de rue.

Afin de poursuivre cet engagement, qui nous permettra de maîtriser nos dépenses, nous allons engager une première étude de cadrage en associant l'expertise d'un bureau d'étude.

Celle-ci précisera les objectifs pour chaque bâtiment concerné, avant d'envisager les actions opérationnelles à mener.

## UNE ÉQUIPE AU SERVICE DES CAILLOTINES ET CAILLOTINS

### *Le pôle espaces verts, voiries, bâtiments et événementiel.*

Une des premières missions de l'équipe est la gestion des espaces verts sur l'ensemble de la commune. Nous intervenons autour de nos équipements, mais aussi dans les espaces naturels et dans les zones d'activité. Nos tâches sont très diversifiées : tonte, taille, élagage, engazonnement, désherbage, plantation d'arbres et d'arbustes, installation de mobilier urbain... Sur les espaces naturels, nous contrôlons une fois par semaine le bon état d'entretien des ouvrages (chemins, fossés, clôtures, poubelles, etc.). Sur les zones d'activité, nous entretenons et faisons remonter les problèmes rencontrés à TCM, en charge des zones d'activité.

Nous créons également des espaces de convivialité extérieurs, comme l'ensemble des massifs floraux, dont nous sommes très fiers.

La deuxième mission de l'équipe concerne les voiries et les bâtiments. Nous gérons l'installation ou la réparation de certains mobiliers urbains, ou la dégradation sur les voiries. Nous gérons également l'entretien courant dans l'ensemble des bâtiments.

Enfin, la troisième mission de l'équipe concerne le soutien à l'organisation d'événements communaux. Nous aidons notamment à l'installation et à la gestion du matériel. Nous intervenons en amont, en aval. Nous apportons nos conseils techniques dans les différents projets de la collectivité.



## LA COMMUNE EST DÉSORMAIS SUR FACEBOOK



Flashez  
le QR code  
ci-dessus



### UN NOUVEAU CONSEILLER DÉLÉGUÉ

Lors du conseil municipal du 27 février dernier, **Chris MANIERI-BIGORGNE** a été nommé conseiller municipal délégué à la communication, en remplacement de Madame Béatrice HENRY. Il est désormais en charge de la communication écrite, numérique et du développement des nouvelles technologies d'information et de communication.

## PARVIS DE LA MAIRIE

D'ici cet été, la place de la mairie sera réaménagée afin de respecter les normes d'accessibilité relatives aux personnes à mobilité réduite. Des pentes douces seront créées pour assurer la jonction entre les places de parking réservées aux personnes en situation de handicap et l'entrée de la mairie, où une porte neuve sera installée. Celle-ci permettra, non seulement un accès plus aisé et évitera, dans le même temps, une déperdition importante d'énergie. Des espaces paysagers seront implantés avec des bancs, ainsi qu'un abri à vélos.



## RÉVISION DU PLU DE ROSIÈRES-PRÈS-TROYES

### Le PLU : un projet pour l'avenir de la commune

Depuis Septembre 2022, **les élus travaillent à la révision du Plan Local d'Urbanisme dans le but de développer un véritable projet d'ensemble permettant d'envisager l'avenir de notre territoire.**

**Un diagnostic général (environnement, démographie, logements, ...) de la commune a été réalisé** et les élus ont travaillé à la rédaction d'un **Projet d'Aménagement et de Développement Durables (PADD) permettant de définir un projet de territoire pour les 10 années à venir.**

### Le PLU : un projet concerté

Vous êtes invités à prendre connaissance des réflexions pour la révision du Plan Local d'Urbanisme et à vous exprimer sur les projets et les propositions envisagés :

Les **éléments constitutifs du Plan Local d'Urbanisme sont mis à disposition** au fur et à mesure de leur élaboration en mairie, aux jours et heures habituels d'ouverture, jusqu'à l'approbation définitive du PLU. Un **cahier de concertation** est à la disposition de tous en mairie pour y inscrire vos remarques, vos idées, vos suggestions et vos requêtes.

Une **réunion publique** sera animée par les élus et le bureau d'études le **jeudi 4 mai 2023 à 18h30 à la salle des fêtes** pour présenter la synthèse du diagnostic de territoire et les orientations du PADD.

## TRANSITION ÉNERGÉTIQUE ÉCLAIRAGE PUBLIC

L'extinction de l'éclairage de la commune de 22h30 à 5h45 depuis le 6 janvier dernier, a permis de faire une économie sur les 2 premiers mois de l'année de 4600€ par rapport à l'année 2022. Le passage en LED du gymnase a permis également de faire une économie d'environ 5000€ sur la même période. Nos efforts et nos investissements commencent à porter ses fruits !



Le remplacement des luminaires de notre éclairage public, débutera au mois de juin prochain. Cette première tranche permettra de remplacer 245 luminaires. Le conseil municipal a d'ores et déjà acté le 3 avril 2023, la poursuite de la rénovation de notre éclairage public, en votant le devis de la 2<sup>ème</sup> tranche pour le remplacement de 341 luminaires pour un montant de 164 000€. Les travaux sont prévus début septembre 2023.

## TRAVAUX DE PROLONGEMENT RUE MARCEL PAGNOL

À compter du 24 mars 2023, dans le cadre des travaux réalisés, afin d'améliorer le cadre de vie, et en fonction des contraintes techniques et des besoins de l'entreprise intervenante, des restrictions de circulation pourraient être mises en place sur la rue Marcel Pagnol.



## NOUVEL ESPACE JEUNESSE & RESTAURATION SCOLAIRE

Les esquisses de la future restauration scolaire présentées par ADS Architecture le 23 février 2023 correspondent globalement à nos attentes.

Nous sommes heureux de vous présenter la vue axonométrique de ce très beau projet qui intègre parfaitement l'ancien bâtiment des services techniques, qui respecte l'environnement et qui apporte une certaine modernité avec son toit végétalisé et sa partie vitrée pour apporter lumière et chaleur.



## DÉPART D'OLIVIA

**Olivia ZEDAM**, directrice adjointe de l'accueil de loisirs de Rosières quitte la commune pour prendre un poste de coordinatrice accueil de loisirs à St André les Vergers. « *Merci Olivia pour tout ce que vous avez apporté aux enfants et à l'action municipale* ».

Elle est remplacée par **Kathleen VELUT**, responsable d'équipe enfance en région parisienne, qui souhaite rejoindre son département d'origine.

### NON AUGMENTATION DU PRIX DU REPAS

Afin d'accompagner les familles dans leurs dépenses mensuelles, le conseil municipal a décidé, pour le moment, de **ne pas répercuter auprès des familles, la hausse du prix du repas** due à l'explosion des denrées alimentaires et de l'énergie, plus 20 % du prix de revient du repas).  
Nous estimons une dépense supplémentaire de 35 000€ pour notre collectivité en 2023.



# • QUAND LES ADOS SE MOBILISENT POUR FINANCER LEURS PROJETS

En début d'année, les ados du club ados de Rosières ont réfléchi aux animations et activités qu'ils souhaiteraient faire.

Une belle et grande sortie sur la journée, à la fois éducative et touristique leur fait envie.

Pour financer, du moins en partie cette escapade, ils ont participé au vide grenier puériculture du 19 mars dernier.

Sur le stand, mis à disposition

gracieusement par Parent'housiasme, Adam, Amel et Aaron, accompagnés par Najia, Corinne, Guilaine et la maman d'Adam, ont accueilli les visiteurs et vendu doudous, jeux, vêtements et de nombreux livres.

En fin de journée, la caisse ne débordait pas! Mais c'est une première qui en appelle d'autres.

À bientôt pour retrouver les ados toujours mobilisés et bien présents dans la vie de la commune.



## AGENDA

● **Fête de l'école :**  
samedi 24 juin

● **Séjours d'été :**  
**pour les 6-12 ans** du 17/07 au 21/07 centre Yvonne Martinot à Mesnil St Père  
**pour les ados** du 17/07 au 21/07, domaine de Bel Air à Bar sur Seine

## COLIS DES SENIORS 2023

### RAPPEL

Le Centre Communal d'Action Sociale informe les personnes âgées de 70 ans et plus qui souhaitent bénéficier du colis de fin d'année, du prolongement de la date de fin des inscriptions fixée au 30 Avril 2023.

Chaque formulaire d'inscription doit être accompagné d'un justificatif de domicile pour les personnes figurant sur le registre de l'année précédente, quant à la première inscription pour les personnes concernées en 2023, il est impératif de joindre au formulaire d'inscription une photocopie de la carte d'identité et un justificatif de domicile. Le tout étant à retourner en Mairie.

Vous ne pouvez bénéficier des actions mises en place par le Centre Communal d'Action Sociale qu'à partir de l'âge de 70 ans révolus.

## SOUTIEN À UNE ENFANT MALADE

Le Centre Communal d'Action Sociale et le Conseil Municipal soucieux du bien-être de ses habitants n'a pu rester insensible à l'appel de parents ayant ouvert une cagnotte en vue d'aider leur fille, Loane, atteinte du syndrome de RETT, maladie génétique rare, et ont tenu à accompagner financièrement la famille dans sa prise en charge. Souhaitant que la générosité de chacun puisse apporter à Loane, un mieux-être et un meilleur confort dans sa vie quotidienne.

## RANDONNÉE DU MUGUET

La section cyclotourisme du Rosières Omni Sports organise le dimanche 30 avril sa traditionnelle «**RANDONNÉE DU MUGUET**».

Cette manifestation est ouverte à toutes et tous, licenciés dans un club ou non. L'allure est libre et l'inscription comprendra une carte de route et une collation sur les parcours (35, 60, et 90) ou au départ pour le 20 km. Vous serez accueillis à partir de 7h30 pour le 90 km, 8h (60 km), 8h45 (35 km) et 9h30 pour le 20 km. Les départs et arrivées se feront depuis le complexe sportif Raymond Laurent (gymnase de Rosières). Le montant de l'inscription est de 2€ (licenciés), 3€ (indépendants) et gratuit pour les habitants de Rosières.



Les participants devront impérativement respecter le code de la route et ne rien jeter au sol. Le club décline toute responsabilité en cas d'accident. Le port du casque est recommandé et obligatoire pour les enfants de moins de 12 ans.



Suivez votre commune sur Facebook **Mairie de Rosières**

